

POURQUOI L'ALTERNANCE ?

Elle associe formation théorique (gratuite) et pratique professionnelle (rémunérée) dans le cadre d'un contrat d'alternance. Le plus souvent, en contrat d'apprentissage, les rémunérations sont les suivantes :

- ✓ 1ère année entre 27 et 53 % du SMIC ;
- ✓ 2ème année entre 39 et 61 % du SMIC ;
- ✓ 3ème année entre 55 et 78 % du SMIC.

% en fonction de l'âge du candidat et l'année d'exécution du contrat.

L'INES soutient activement les candidats sélectionnés dans leur recherche d'un contrat d'alternance : les CV sont revus et proposés à des cabinets d'expertise comptable ou des entreprises en cours de recrutement ; des rendez-vous sont organisés. La formation en alternance permet de capitaliser une expérience professionnelle et d'être opérationnel dès l'obtention du diplôme.

POURQUOI L'INES ?

L'INES se positionne aujourd'hui parmi les toutes premières écoles d'expertise comptable en France en s'appuyant sur :

- ✓ un corps enseignant de grande qualité et investi ;
- ✓ une organisation pédagogique rigoureuse ;
- ✓ un réseau efficient au sein de la profession.

La démarche de l'INES associe niveau d'exigence élevé et bienveillance constante. Elle permet à ses 700 étudiants de préparer dans les meilleures conditions les diplômes d'État des métiers de l'expertise comptable et de disposer de réelles perspectives professionnelles.

Les étudiants de l'INES évoluent dans un contexte favorable à leur réussite.

Ainsi, en choisissant l'INES, les candidats bénéficient de PC à disposition - salle d'étude - plateforme pédagogique - espaces de détente - bibliothèque - suivi individualisé - rencontres avec les anciens - rencontres avec des professionnels et les principaux recruteurs de la filière - recherche de CDI à l'issue du cursus etc.

L'INSTITUT D'ETUDES SUPERIEURES

Créé en 1996, l'INES prépare à l'ensemble des diplômes de la filière de l'expertise comptable (DCG - DSCG - DEC), sous statut étudiant ou en alternance en obtenant régulièrement les meilleurs taux de réussite aux examens nationaux. Des résultats qui font sa réputation.

De plus, le réseau de l'INES en fait une des écoles d'expertise comptable les plus efficaces en matière d'intégration professionnelle : 100 % des diplômés trouvent un emploi, dès le premier mois de recherche !

Chaque année, l'INES forme près de 700 étudiants et constitue ainsi un véritable vivier pour les métiers de la comptabilité, de la finance, de l'audit ou de la gestion.



01 42 46 24 64



contact@ines-expertise.fr



www.ines-expertise.fr



34 bd Haussmann Paris 9^{ème}

Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé



LA FILIÈRE AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE DCG - DSCG - DEC

Diplômes d'Etat

CYCLE ALTERNANCE

ECOLE PRÉPARATOIRE AUX DIPLOMES DE L'EXPERTISE COMPTABLE, L'INES DOIT SA RÉPUTATION :

- ✓ à la réussite de ses étudiants aux examens nationaux ; régulièrement deux fois supérieurs à la moyenne nationale ;
- ✓ au taux d'insertion professionnelle de ses diplômés ; notamment ceux issus d'une préparation en alternance.

Tout au long du cursus, chaque étudiant de l'INES bénéficie des conseils et de l'aide dont il a besoin pour s'épanouir pleinement.

La sélection des candidats débute en janvier sur la base :

- ✓ de l'étude du dossier scolaire ;
- ✓ d'un entretien individuel avec le Directeur pédagogique.

A chaque étape, les réponses sont données dans un délai de huit jours maximum.

De nombreux cabinets d'expertise comptable, d'entreprises font confiance à l'INES pour le recrutement de leurs collaborateurs en alternance.

Les cours débutent :

- ✓ en août-septembre pour le DCG
- ✓ en novembre pour le DSCG.

* Décret N° 2010-1423 du 17/11/2010
publié au JO du 19/11/2010.

LES CANDIDATS

Le DCG est ouvert aux titulaires d'un baccalauréat général, ou STMG avec mention, du BTS CG ou d'un DUT GEA.



Le DSCG est ouvert aux titulaires du DCG ou d'un diplôme équivalent (Master CCA, titre d'Ecole de Commerce).

Le DEC est ouvert aux titulaires du DSCG (ou d'au moins 4 UE sur 7 du DSCG), experts-comptables stagiaires, salariés à temps plein depuis trois ans.

LES DIPLOMES

DCG

Diplôme de Comptabilité et de Gestion.

Grade LICENCE*
(bac + 3).

DSCG

Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion.

Grade MASTER*
(bac + 5).

DEC

Diplôme d'Expertise Comptable.

Après trois années de pratique professionnelle.

L'ENSEIGNEMENT

UE	Contenu	Crédits	UE	Contenu	Crédits
L1	UE 1 : Fondamentaux du droit	150 H	UE 1 : 3 heures	coef 1	
	UE 5 : Économie contemporaine	200 H	UE 5 : 4 heures	coef 1	
	UE 8 : Systèmes d'info de gestion	200 H	UE 8 : 4 heures	coef 1	
	UE 9 : Comptabilité	170 H	UE 9 : 3 heures	coef 1	
	UE 12 : Anglais des affaires	150 H	UE 12 : 3 heures	coef 1	
L2	UE 2 : Droit des sociétés et des groupements d'affaires	150 H	UE 2 : 3 heures	coef 1	
	UE 3 : Droit social	150 H	UE 3 : 3 heures	coef 1	
	UE 4 : Droit fiscal	150 H	UE 4 : 3 heures	coef 1	
	UE 10 : Comptabilité approfondie	170 H	UE 10 : 3 heures	coef 1	
	L3	UE 6 : Finance d'entreprise	150 H	UE 6 : 3 heures	coef 1
UE 7 : Management		200 H	UE 7 : 4 heures	coef 1	
UE 11 : Contrôle de gestion		200 H	UE 11 : 4 heures	coef 1	
UE 13 : Communication professionnelle (suivi individuel)			UE 13 : 1 heure (oral)	coef 1	

UE	Contenu	Crédits	UE	Contenu	Crédits
M1	UE 1 : Gestion juridique, fisc. et sociale	180 H	UE 1 : 4 heures	coef 1,5	
	UE 4 : Comptabilité et audit	180 H	UE 4 : 4 heures	coef 1,5	
	UE 6 : Anglais des affaires	120 H	UE 6 : 30 mn (oral)	coef 1	
M2	UE 2 : Finance	180 H	UE 2 : 3 heures	coef 1	
	UE 3 : Management et contrôle de gest.	180 H	UE 3 : 4 heures	coef 1,5	
	UE 5 : Management des S.I.	140 H	UE 5 : 3 heures	coef 1	
	UE 7 : Mémoire (suivi individuel)		UE 7 : 1 heure (oral)	coef 1	

E	Contenu	Crédits	E	Contenu	Crédits
E 1	Règlementation professionnelle et déontologique de l'Expert Comptable et du Commissaire aux Comptes	15 H	E 1	1 heure (écrit)	coef 1
E 2	Révision légale et contractuelle des comptes	30 H	E 2	4 heures (écrit)	coef 3
E 3	Soutenance d'un mémoire	40 H	E 3	1 heure (oral)	coef 4

Diplômes obtenus avec une moyenne générale de 10/20 sans note inférieure à 06/20. Et pour le DEC, sans note inférieure à 10/20 au mémoire.

LES ÉPREUVES

LES PERSPECTIVES



- ✓ Préparation du DSCG
- ✓ Préparation d'un Master RH, Finance
- ✓ Entrée dans la vie professionnelle en qualité de collaborateur en cabinet d'expertise, responsable comptable & financier en PME, chef de mission (avec expérience).

Rémunération premier emploi :
de 2200 à 2600€ bruts/mois.

- ✓ Entrée dans la vie professionnelle en qualité de : expert-comptable stagiaire, chef de mission en cabinet d'expertise, responsable comptable (grand groupe), auditeur, contrôleur de gestion, directeur financier (avec expérience).

- ✓ Intégration d'un autre Master.

Rémunération premier emploi :
de 2500 à 3200€ bruts/mois.

- ✓ Expert - Comptable
 - ✓ Commissaire aux comptes
 - ✓ Directeur financier
- Statuts : associé, profession libérale ou salarié (grandes entreprises).

Rémunération de début de carrière :
à partir de 5000€ bruts/mois.